



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N°6 du Comité Directeur du 7 Mai 2024

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mme. Chloé CULIE ; MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Bernard MOMMEJA, Michel UNGRIA.

ELUS EXCUSES :

Mmes Nadège MAIGNAN, Sylvie ROQUES ; MM. Laurent AUGER, André DEYMIE, Kevin GALIBERT, Didier GINHAC, Serge JEGAT, Patrick MARTINEZ, Christian PIGOT

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative chargée des compétitions)

M. Madjide AMER-SAÏD (CT PFF).

1. Approbation du PV N°5 du Comité Directeur Electronique du 28 Février 2024

Le PV N° 5 du Comité Directeur Électronique du 28 Février 2024, publié le 26 avril 2024 sur le site Internet du DTF est approuvé à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

2. Informations du Président

- Frédéric ANTONIO, Vice-Président a pris part à la journée des partenaires du club de VIGNOBLE 81 FC le 4 mai 2024 à Coufouleux.
- Phase Départementale du Festifoot U13 : le Président revient sur la problématique rencontrée avec un club suite à un problème d'interprétation de la circulaire d'organisation du Festifoot.
- Le Président informe les Membres du Comité d'une demande du club de l'AMTFA dans le cadre de la dernière rencontre à domicile de l'équipe de ce club évoluant en D2 Féminines.

3. Informations de la Commission des Pratiques

Le CTD PPF, Madjide AMER-SAÏD présente le projet de réforme des Compétitions Seniors, championnats et coupes.

Deux réunions de secteur avec les clubs ont été organisées les 8 avril 2024 dans les locaux de TRIFYL et le 29 avril dans les locaux de l'URMA à Cunac.

Au cours de ces réunions, différentes options ont été présentées aux clubs :

- Pour les championnats :
 - o Option 1 : Passage de toutes les poules à 10 équipes à partir de la saison 2025-2026, avec une poule de D1, 2 poules de D2, 3 poules de D3, 4 ou 5 poules de D4.
 - o Option 2 : Passage de toutes les poules à 10 équipes et création d'une D5
 - o Option 3 : statu quo
- Pour les coupes et challenges départementaux :
 - o Option 1 : Suppression de l'obligation d'engagement des équipes de D3 en Coupe du Tarn
 - o Option 2 : Suppression des challenges Manens et Trouche et création d'une Coupe des Réserves.
 - o Option 3 : statu quo

Les clubs consultés à titre informatif lors des deux réunions se sont prononcés à une large majorité pour l'option 1 pour les championnats et l'option 1 pour les Coupes et Challenges.

Les Membres du Comité Directeur étant appelés à s'exprimer, deux points sont soulevés :

- Le timing de la réforme alors que la mandature 2020-2024 se termine
- Les « trous » dans les calendriers qui seraient engendrés par une diminution du nombre de rencontres dans les poules passant de 12 à 10 équipes.

Après débat, les Membres du Comité Directeur sont appelés à voter sur la question suivante : **« Y a-t-il lieu de soumettre la réforme de la pyramide des championnats et des coupes et challenges au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale d'Été du 6 juillet 2024 »**

Le vote donne les résultats suivants :

- Pour : 9 voix
- Contre : 1 voix

Le projet de réforme des compétitions départementales ainsi que les modifications réglementaires qui en résultent seront soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale d'Été 2024.

4. Informations du Secrétaire Général

4.1. Examen des vœux des clubs

Vœux du club de BRASSAC FC

- Créer des poules de 10 pour les seniors : ce vœu est implicitement pris en compte dans le projet de réforme de la pyramide des championnats ;
- Remettre en place la rubrique Agenda pour avoir toutes les rencontres du club sur un seul affichage : ce point est du ressort de la FFF ;
- Améliorer la communication pour le report de plateaux / matchs : les anomalies constatées relèvent d'un problème de mise à jour de l'application FAL ;
- Créer un seul championnat pour les équipes d'écoles de foot (par exemple U13) : Refusé

Vœu du club de TANUS FC :

- Mise en place d'une permanence également le dimanche pour traiter les problèmes urgents, par exemple forfait d'une équipe le dimanche matin pour une rencontre ayant lieu le dimanche après-midi : une telle mise en place nécessiterait des moyens spécifiques, toutefois, une solution de permanence d'élus sera mise à l'étude.

4.2. Etat des licenciés à la date du 30 Avril 2024

Au 30 avril 2024 (date de fin d'enregistrement des licences pour la saison 2023-2024), le nombre de licenciés s'élève à 12 639, soit une augmentation de 1 122 licenciés (+9.7 %) par rapport à la fin de saison 2022-2023 (11 517).

Le nombre de licenciés en fin de saison 2018-2019 (12 684) a presque été atteint.

L'augmentation se constate dans toutes les catégories, avec une mention particulière pour le Foot Animation (+ 504) et pour les dirigeantes et dirigeants (+ 191).

Les Membres du Comité Directeur tiennent à souligner que le mérite de cette progression significative revient avant tout aux clubs et à l'investissement de tous les bénévoles pour accueillir cet afflux de nouveaux licenciés.

Deux propositions sont faites :

- La mise en avant du 12 600^e licencié et de son club lors de la soirée des trophées du Football Tarnais.
- Une communication sur les réseaux pour souligner ce point positif sur les licences.

5. Informations et Questions diverses

Le Président fait un retour sur la Réunion du Collège des Présidents de District, du Collège des Présidents de Ligue et du 3^e Collège à laquelle il a assisté le 4 mai 2024.

6. Distribution des Coupes pour les Tournois Clubs

Les coupes à remettre aux clubs pour les tournois jusqu'au 2 juin 2024 sont distribuées aux Membres du Comité Directeur.

En l'absence d'autres questions ou informations diverses, le Président clôture la séance.

Le Secrétaire Général
Bernard MOMMEJA



Le Président
Raphaël CARRUS

